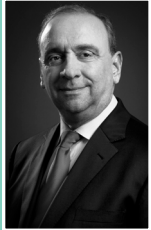


LE RÉGIME MINIER EN ACTIONS

JOURNAL DU PROJET D'ENTREPRISE DU RÉGIME MINIER

Numéro 1. Octobre 2014

ÉDITO



Comme vous le savez, notre Convention d'Objectifs et de Gestion avec l'État pour les exercices 2014 à 2017 a fait l'objet, après une large concertation, d'un vote majoritaire du conseil d'administration le 10 juillet 2014 ; elle a ensuite été solennellement signée le 22 juillet.

Désormais, notre feuille de route est tracée et sa traduction opérationnelle va se décliner dans notre Projet d'Entreprise, tout récemment baptisé sous le nom d'ELAN 2017.

ELAN 2017, pourquoi ?

Parce que ce nouveau Projet d'Entreprise est l'occasion pour le régime des mines, après deux années d'incertitude quant à son avenir, de prendre un nouvel essor.

Parce que ce nouveau Projet d'Entreprise doit donner l'impulsion né-

cessaire à chacun d'entre nous pour atteindre les objectifs ambitieux, mais néanmoins réalistes, dont il est porteur.

Pour ce faire, j'ai souhaité autour d'ELAN 2017 un pilotage resserré reposant sur 6 groupes projet dont les travaux seront présentés à un Comité National Stratégique.

Ces 6 groupes projet et leurs pilotes sont les suivants :

- la protection sociale et les gestions déléguées et transférées, JM. CHAS-SANY
- l'offre de santé, Laurence DAVID
- les services d'aide à la personne, Gilles CARLUER
- l'organisation administrative et la gestion interne, Yves AID
- le contrôle budgétaire et le contrôle de gestion, Dominique MOLINIE
- la maîtrise des risques et la certification des comptes, Philippe BUIRE

Enfin, une communication interne renforcée autour du Projet d'Entreprise se met en place puisque, depuis la rentrée, j'ai organisé des réunions au Siège de la CANSSM et dans les différentes régions à ce sujet. J'ai également informé et consulté le CCE lors de ses séances des 17 septembre et 9 octobre derniers.

Mais cette communication ne serait pas complète sans ce Journal, un nouveau lien qui me permettra de vous tenir régulièrement informé de la mise en œuvre d'ELAN 2017 à la réussite duquel je sais pouvoir compter sur votre implication.

Pour ce 1er numéro, la parole revient au directeur de projet ainsi qu'aux pilotes qui vont vous présenter plus précisément les enjeux et les objectifs des travaux qu'ils auront à mener.

Bonne lecture.
Michel BONIN

GÉRARD JAMOT, DIRECTEUR DE PROJET



Vous êtes chargé de coordonner la mise en œuvre de la COG et le Comité national stratégique. Comment est composée cette structure, et quel est son rôle ?

Je dois d'abord dire que c'est très motivant d'avoir un tel projet d'entreprise à mener, dont l'envergure est telle qu'il touche l'ensemble des composantes de la CANSSM, son siège, ses territoires, toutes les catégories de ses personnels et je souhaite partager cette motivation avec chacun, dans un Elan 2017 !

Motivant aussi, et peut-être surtout, car il vise clairement à améliorer au final le service aux affiliés, patients et clients.

Concrètement, un Comité National Stratégique (CNS) a été installé le 8 octobre ; il est composé du directeur général, Michel Bonin, de l'agent comptable national, Philippe Buire, du directeur

adjoint, Yves Aid, de la directrice nationale du pilotage et de la performance de l'offre de santé, Laurence David, de la directrice de cabinet du directeur général, Adeline Monney et de moi-même, Gérard Jamot, directeur général adjoint.

En outre, Sylvie Henneton, chargée de mission et du suivi du projet d'entreprise, assure le bon déroulement des réunions du comité national stratégique en préparant en amont les dossiers à traiter et en assurant en aval l'organisation de la diffusion de l'information et de la communication autour du projet.

Le rôle de ce CNS est de veiller à ce que les travaux des pilotes de projet, et des équipes qu'ils constituent, conduisent bien à la réalisation de la COG en termes d'objectifs et de délais. Le CNS se réfèrera essentiellement aux annexes 1 (les indicateurs de suivi et d'objectifs) et

2 (le calendrier et les points de révision) de la COG.

Il se réunira par principe chaque mois.

La première réunion, le 8 octobre, lui a permis de valider les plans d'actions généraux présentés par chacun des 6 pilotes de projet.

Lors des réunions suivantes, il lui sera communiqué par ces pilotes de projet un point d'avancement des travaux, et des difficultés éventuellement rencontrées, afin qu'il puisse rendre les arbitrages nécessaires, si besoin après avoir entendu tout acteur engagé dans une action du projet.

En bref, une organisation à la fois optimisée pour répondre au besoin du projet de notre entreprise et proche du terrain pour y associer les acteurs.



JEAN-MICHEL CHASSANY

PILOTE DU GROUPE « ASSURANCE MALADIE ET GESTION DES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES ET TRANSFÉRÉES »

■ Quels sont les enjeux et les objectifs du thème qui sera traité dans le groupe projet dont vous avez la responsabilité ?

Ils consistent à réussir le transfert des activités assurantielles sous forme de mandat de gestion confié à la CNAMTS à la date fixée par la convention d'objectifs et de gestion, soit le 1er juillet 2015.

En outre, les fonctions déjà déléguées ou transférées et intégrées dans les charges du régime minier (assurance invalidité-vieillesse pour la CDC et prestations individuelles et politique

vacances pour l'ANGDM) sont réaffirmées dans la COG : la mise en œuvre d'un contrôle et d'un compte rendu régulier d'activité à destination du Conseil d'Administration de la CANSSM doit être formalisée.

Le projet transfert de l'assurantiel, lancé dès le printemps dernier sous le nom de MANGA, implique un grand nombre de collaborateurs au travers des 12 chantiers qui ont été ouverts et de pas moins de 22 groupes de travail coordonnés par Valérie GENOUD en qualité de chef de projet.

Les objectifs du groupe :

- garantir la qualité et la continuité de service dues aux assurés sociaux du régime minier. Pour ce faire, la délégation par mandat de gestion à la CNAMTS donnera lieu à l'établissement d'une convention de partenariat soumise aux instances. De même, les conventions avec l'ANGDM et la CDC seront révisées notamment en ce qui concerne les modalités de « reporting »

- permettre aux 180 salariés affectés aux activités assurantielles la poursuite de leur projet professionnel au sein des organismes de la branche maladie du régime général.



LAURENCE DAVID

PILOTE DU GROUPE « OFFRE DE SANTÉ »

■ Quels sont les enjeux et les objectifs du thème qui sera traité dans le groupe projet dont vous avez la responsabilité ?

L'offre de santé va devenir le cœur de métier du régime minier.

Les différentes actions qui vont être mises en œuvre dans le cadre du groupe de projet « offre de santé » doivent permettre à l'offre de santé FILIERIS de trouver une place nouvelle en apportant des réponses spécifiques aux populations des territoires qui connaissent des indicateurs sociaux et sanitaires très dégradés.

L'enjeu essentiel repose sur la définition et la mise en œuvre d'une

stratégie nationale de modernisation et de mise en valeur de l'offre médicale et médico-sociale pour mieux répondre aux besoins de santé dans les territoires.

Une trentaine d'actions a été recensée. Elles recouvrent 5 thématiques principales : l'offre de soins ambulatoire, la prévention-promotion de la santé et la santé publique, la stratégie médicale nationale, les établissements sanitaires et établissements et services médico-sociaux, les activités dites transverses (informatisation de l'offre, partenariats, promotion de l'offre)

L'ensemble des compétences régio-

nales internes sera mobilisé pour atteindre les objectifs fixés.

Les objectifs du groupe projet doivent être d'apporter des propositions et solutions concrètes pour rationaliser l'offre de santé, améliorer sa gestion, la rénover, la développer sur des enjeux de santé publique insuffisamment couverts sur les territoires où le régime est présent, améliorer ses résultats financiers.

Il s'agit donc tout à la fois de ramener l'offre de soins à l'équilibre, de la moderniser et de l'adapter.

Ces deux orientations sont indissociables et sont au cœur du projet d'entreprise.



GILLES CARLUER

PILOTE DU GROUPE « SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE »

■ Quels sont les enjeux et les objectifs du thème qui sera traité dans le groupe projet dont vous avez la responsabilité ?

Les différentes actions qui vont être mises en œuvre dans le cadre de ce groupe doivent permettre de péren-

niser les services d'aide à domicile gérés par les CARMi de l'Est et du Nord/Pas-de-Calais.

Le groupe projet est d'ailleurs constitué de cadres issus de ces 2 CARMi. Il s'agit également de leur donner la possibilité de développer leur activité

vers de nouvelles populations mais surtout de faire évoluer les services proposés permettant de répondre au souhait des personnes âgées ou en situation de handicap de rester à leur domicile.

Par ailleurs, les actions qui seront

conduites par ce groupe permettront de développer une participation active des services d'aide à domicile à la filière, dans le cadre d'une offre de santé globale, notamment en développant la coordination « SAAD/SSIAD ». Enfin, les services d'aide à domicile

du Régime Minier s'inscrivent dans le développement d'alternatives à l'hospitalisation dans le cadre des filières gériatriques développées dans les régions Nord/Pas-de-Calais et Lorraine (aval des établissements hospitaliers pour favoriser la fluidité des parcours de soins).

Au regard des difficultés économiques qu'ils peuvent rencontrer et des évolutions à venir sur leur financement, les objectifs principaux de ce groupe projet seront de tendre à une réduction des déficits, un retour à l'équilibre et une adaptation de l'offre.



YVES AID,
PILOTE DU GROUPE « ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET GESTION INTERNE »

■ **Quels sont les enjeux et les objectifs du thème qui sera traité dans le groupe projet dont vous avez la responsabilité ?**

Mon groupe projet travaille pour adapter l'organisation territoriale du régime à ses nouveaux enjeux et renforcer sa gestion interne.

Les fonctions logistiques : contentieux, marchés publics, systèmes informatiques, politique immobilière,

développement durable et communication s'inscrivent naturellement dans ce schéma.

En outre, un axe majeur concerne les questions de personnel.

Nous avons 4 objectifs principaux :

- la rénovation de la gouvernance avec le passage à 3 services territoriaux,
- le renforcement de la gestion interne,

- la mutualisation des fonctions supports (contentieux, marchés publics, systèmes informatiques, politique immobilière, développement durable, communication)

- la mise en œuvre d'une politique des Ressources Humaines permettant de mieux accompagner les salariés et valoriser leurs compétences.



DOMINIQUE MOLINIÉ,
PILOTE DU GROUPE « CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET CONTRÔLE DE GESTION »

■ **Quels sont les enjeux et les objectifs du thème qui sera traité dans le groupe-projet dont vous avez la responsabilité ?**

L'enjeu majeur est de donner de la visibilité et de la lisibilité, à la Direction Générale et au Comité National Stratégique, sur la réalisation des objectifs fixés par la COG portant sur la réussite des objectifs budgétaires

et la mise sous contrôle de différents processus impactés par leurs résultats comptables

A ce jour, la liste des actions attendues a été arrêtée et le groupe se composera essentiellement d'opérationnels dans le domaine budgétaire et celui du contrôle de gestion pour permettre d'obtenir la mise en place de tableaux de bord de pilotage, d'in-

dicateurs de gestion et une analyse des coûts par processus mis en œuvre dans le régime.

L'objectif de ce groupe sera d'accompagner chacun des membres dans l'atteinte des objectifs de son action, en partageant leurs expériences et les difficultés qu'ils rencontrent dans la réalisation de chacune des actions définies pour le groupe.



PHILIPPE BUIRE,
PILOTE DU GROUPE « MAÎTRISE DES RISQUES ET CERTIFICATION DES COMPTES »

■ **Quels sont les enjeux et les objectifs du thème qui sera traité dans le groupe projet dont vous avez la responsabilité ?**

Le projet que je pilote porte sur la maîtrise des risques et la certification des comptes.

Très succinctement, il s'agit de dé-

montrer que le Régime Minier gère de manière efficiente les missions de service public qui lui ont été confiées à savoir :

- pour la maîtrise des risques : transférer vers le Régime Général l'Assurantiel en démontrant qu'il était bien sous contrôle.
- de bâtir un dispositif de

contrôle interne de l'offre de santé, homogène sur les territoires miniers et décliné selon les catégories d'œuvres et d'établissements. C'est un vrai défi, car il n'y a pas à ma connaissance de réalisation équivalente en France.

- pour la certification des comptes : il s'agit de réitérer ce que

nous avons réussi pour la 1ère fois en 2013, c'est-à-dire, obtenir à nouveau la certification de nos comptes pour 2014 (et bien sûr les années suivantes) mais cette fois en levant les réserves émises par les commissaires aux comptes pour 2013.

Plusieurs actions ont été définies dont le champ recouvre le contrôle interne de l'offre de santé (processus et outils informatiques), la lutte contre les fraudes, une base de données des bénéficiaires sécurisée, la sécurité des personnes et des biens mais

aussi le déploiement d'un nouveau système informationnel comptable.

ELAN 2017: COMPOSITION DES GROUPES-PROJETS

GROUPE PROJET	PILOTE	RESPONSABLES D' ACTIONS	
ASSURANCE MALADIE ET GESTIONS DÉLÉGUÉES ET TRANSFÉRÉES	Jean-Michel CHASSANY	Valérie GENOUD Sabrina ROUYANI Thierry HERRISSAN Chantal HUPPERT Isabelle PULTIN	Stéphanie FIRETTO Carole ABAJAS Rami YACOUB Laurence DAVID
OFFRE DE SANTÉ	Laurence DAVID	Claude DRIUTTI Pauline PROTON Pierrick QUINIO Caroline MORIN Anne LEMAY Laetitia BERRAR Sylviane ZYCH Jean-François GAUCHET Elisabeth CREANCE Christel EVRARD GARCIA Bruno FANTINO	Bernard EBERLE Aimé MOHR Patrick DEWASMES Patrick PESCE Philippe ROGNIE Patrick CARMONA Katia RASIDY Mohammed BOUARFA Marie-Lise GRAZIA Jean-Michel CHASSANY Pierre MARCQ
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE	Gilles CARLUER	Patrick PESCE Jean-Paul FONTAINE	Daniel HOMSCHEID Dominique BONATO
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET GESTION INTERNE	Yves AID	Philippe ROGNIE Sabrina ROUYANI Sylviane ZYCH Julien BORDRON Jean-Paul FONTAINE Lucie TSCHÉILLER Eliane GIRON France JANUEL	Sylvain BESINGUE Sylvie ROBERT Emmanuel CORMORECHE Sylvain COUILLEZ Michel DE BARTOLO Patricia RIBAU COURT Joël PALUD
CONTRÔLE BUDGETAIRE ET CONTRÔLE DE GESTION	Dominique MOLINIE	Gilbert TOUMA Arnaud STRABACH Virginie DELON	Dominique TRIBOUT Sarah LACOMBE Martine TRIBOUT
MAÎTRISE DES RISQUES ET CERTIFICATION DES COMPTES	Philippe BUIRE	Jean-Paul FONTAINE Gérard SOULOY Rami YACOUB	Michel DE BARTOLO Hocine ABID Emmanuel CORMORECHE